

Gaétan Saint-Pierre  
Volume 14, numéro 2, 2008  
::: Étymologie

## «Déguisez»-vous... à votre «guise»

← Précédent   Suivant →

### Curiosités étymologiques

La saison étant propice aux mascarades et autres parades mondaines, notre spécialiste des « curiosités étymologiques » a choisi de nous livrer quelques observations sur des mots relatifs au costume et à la coiffure...

---

Quel est le lien entre le mot *guise* (dans *à ta guise*, par exemple) et le verbe *déguiser* ? Le nom féminin *guise* (milieu XI<sup>e</sup>), qu'on trouve en français moderne uniquement dans les locutions *à ma (ta, sa, votre) guise* et *en guise de*, vient du germanique *wisa* « manière, façon ». Le mot, d'abord attesté sous la forme *wise* à la fin du X<sup>e</sup> siècle, a connu une évolution phonétique du [w] initial en [g] : *wise* > *guise*. En français, *guise* conserve un lien avec le sens étymologique de « manière ». Ainsi, la locution *en guise de* (milieu XI<sup>e</sup>) signifie « en manière de » et la locution *à ma (ta, sa...) guise* (fin XII<sup>e</sup>) veut dire « selon mon goût, à ta façon ».

C'est le même *guise* qu'on retrouve dans *déguiser* (*soi desguiser*, milieu XII<sup>e</sup>), formé du préfixe de négation *dé-* et de *guise* « manière d'être » avec le suffixe verbal *-er*. *Se déguiser*, c'est, étymologiquement, « sortir de sa guise, de sa manière d'être ». Le mot est employé dans le sens de « vêtir quelqu'un pour le rendre méconnaissable » (en particulier pour les mascarades), puis, par extension, dans celui de « modifier pour tromper » (*déguiser sa voix*) ou de « dissimuler, cacher sous des apparences trompeuses » (*déguiser les faits, la vérité*). *Déguisement* (fin XII<sup>e</sup>), seul dérivé de *déguiser*, désigne d'abord « l'action de déguiser » (sens devenu rare), puis « le costume qui sert à déguiser ».

### *De robe à dérober, sans dérobade*

S'il existe un lien entre la *robe*, vêtement féminin, et l'action de *dérober* « voler », cela tient au fait que *robe* avait à l'origine un sens tout différent de celui qu'on lui donne aujourd'hui. *Robe* (XII<sup>e</sup>) vient du germanique *rauba*, signifiant « butin ». En ancien français, le mot a le sens de « butin » et parfois de « vol, pillage », comme en témoigne l'ancien

verbe *rober* « piller ». Mais, dès le XII<sup>e</sup> siècle, le mot *robe* désigne aussi, par glissements de sens successifs, le vêtement dont on a dépouillé l'ennemi (le vêtement pris comme butin), puis un vêtement, tout simplement.

Même si le sens étymologique de *robe* « butin » s'est progressivement effacé, il s'est toutefois conservé dans le verbe *dérober*. *Dérober* (*desrober*, fin XII<sup>e</sup>) est dérivé, par ajout du préfixe *dé-*, de l'ancien verbe *rober*<sup>[1]</sup> « piller », issu du francique *raubôn*. *Dérober* signifie d'abord « dépouiller, piller » – jusqu'au XVI<sup>e</sup> siècle –, puis acquiert le sens de « prendre furtivement », de « s'emparer avec adresse ». À partir du XVI<sup>e</sup> siècle, le mot développera d'autres sens contextuels, généralement en lien avec l'idée d'« enlever, soustraire » ou celle de « secret, cachette ». Ainsi, *dérober* signifie parfois « cacher, masquer, soustraire à la vue », en particulier lorsqu'il est utilisé, au participe passé, comme adjectif (*une porte dérobée*). La forme pronominale *se dérober à* signifie d'abord « éviter d'être vu ou pris, se cacher », puis, au sens figuré, « échapper à quelque chose, se soustraire, s'esquiver » (*se dérober à ses obligations*). On trouve les mêmes sens dans la locution *à la dérobée* (milieu XVI<sup>e</sup>), signifiant « en cachette, furtivement » (*observer à la dérobée*), et dans *dérobade* (de *à la dérobade*, fin XVI<sup>e</sup>), « échappatoire », tous deux dérivés de *dérober*.

Signalons enfin que le mot *robe*, après avoir connu une évolution sémantique de « butin » à « vêtement », a aussi pris d'autres sens par analogie avec celui de « vêtement », notamment le sens d'« enveloppe de certains fruits et légumes ». Le dérivé *enrober* a subi la même évolution. *Enrober* (de *en* et *robe*, XIII<sup>e</sup>) signifie à l'origine « vêtir, fournir des vêtements ». Le verbe est repris, au XIX<sup>e</sup> siècle, dans le sens que l'on connaît de « recouvrir un produit d'une enveloppe qui protège ou garnit » (*des bonbons enrobés de chocolat*) et, plus tard, dans le sens figuré d'« envelopper un propos, une critique, de manière à l'adoucir ». *Enrobage* (XIX<sup>e</sup>) et *enrobeuse* (milieu XX<sup>e</sup>, « machine servant à enrober les bonbons ») sont des dérivés d'*enrober*.

## *Toupet et toupie* : « c'est le top ! »

*Toupet* et *toupie* : voici deux mots arrivés au français par des chemins différents, mais venant chacun du mot germanique *top*, « sommet, pointe ».

*Toupet* (XII<sup>e</sup>) est le diminutif de l'ancien français *top* (ou *toup*) signifiant « touffe de cheveux », mot issu du francique *top*. *Toupet* conserve bien sûr un lien avec l'idée de « sommet, pointe », puisqu'il désigne une touffe de cheveux relevée au sommet de la tête. Ce n'est qu'au début du XIX<sup>e</sup> siècle qu'apparaît le sens figuré d'« audace, effronterie » : *il ne manque pas de toupet, celui-là !* Le mot *toupie* (*topoie*, début XIII<sup>e</sup>), pour sa part, est issu de l'anglo-normand<sup>[2]</sup> *topet*, diminutif de l'anglais *top* « pointe, sommet », rattaché, comme l'ancien français *top* ou *toup*, au francique *top*. L'anglo-normand *topet*, qui allait aboutir à *toupie*, garde le sens étymologique de *top*, le mot désignant déjà un jouet en forme de poire que l'on fait tourner sur sa pointe.

Quant au mot anglais *top*, issu comme l'ancien français *top* (*toup*) du francique *top*, il a été réemprunté à l'anglais au cours des années 1960-1970 dans le sens de « du plus haut niveau » ou de « ce qu'il y a de mieux » : *top secret, top niveau, top-modèle, être au top*. Bref, le *top du top* !



1 *Rober*, disparu en français, a été emprunté par l'anglais au XIII<sup>e</sup> siècle et donné le verbe *to rob*. [Retour](#)

2 L'anglo-normand est la variété d'ancien français (langue d'oïl) parlée en Angleterre dans la classe dirigeante, de la Conquête normande (1066) à la fin du XIV<sup>e</sup> siècle. [Retour](#)

---

PARTAGER



---

UN TEXTE DE



Gaétan Saint-Pierre

Professeur retraité du collège Ahuntsic



La revue web sur la valorisation du français en milieu collégial

[S'abonner à l'infolettre](#)

---

[Site de l'Amélioration du français](#)

---

[À propos](#)

---

[Contactez-nous](#)

---

[Droits d'utilisation](#)

---

[Générique](#)

---

[S'abonner au flux RSS](#)

---

**Variations sur la quadrature du cercle**

- Perfectionnement grammatical et formation des moniteurs: description d'une démarche
- «Déguisez»-vous... à votre «guise»
- La grammaire du français au XVIIIe siècle - 1re partie
- «Pourquoi nos enfants sortent-ils de l'école ignorants?», de Patrick Moreau
- Emprunts à risque
- Axes d'intervention en centre d'aide auprès d'élèves dyslexiques ou dysorthographiques